

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 66 (1952)

Heft: 3-4

Rubrik: Gesellschaftschronik = Chronique de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans un précédent fascicule (p. 45, 1951). Nous ne reviendrons donc pas ici sur les principes qui ont présidé à la création de ces nouvelles armoiries non plus que sur la couronne de forme particulière dont elles peuvent être surmontées.

Notons seulement que la création des armoiries départementales est due à l'initiative des préfets : leurs pouvoirs ayant été accrus par la IV^e République, ils ont eu le désir de le manifester par des signes extérieurs. Les conseils généraux se sont intéressés à la question, puis les syndicats d'initiatives et même les clubs sportifs. Pour éviter la confusion, le gouvernement chargea les Archives Nationales de créer pour chaque département l'emblème convenable. La décision gouvernementale a été prise en outre pour satisfaire le public qui réclame des blasons parce qu'ils les trouve jolis, et pour faciliter la tâche des gendarmes qui trouvent les chiffres plus difficiles à retenir que les vignettes. C'est là un avantage peu connu et peu utilisé de l'héraldique. Allons-nous voir des blasonnements dans les procès-verbaux ? L. J.

ACADÉMIE INTERNATIONALE D'HÉRALDIQUE. — Nous avons le regret d'annoncer le décès de Gaston-Ferdinand-Laurent Baron STALINS, né à Anvers le 3 septembre 1879, mort à Paris le 11 novembre 1952.

Pendant 18 ans secrétaire et président du Cercle français à Anvers, il collabora à toutes les manifestations de propagande artistiques ou littéraires françaises.

En 1939 il fit paraître un premier volume *Origine et histoire de la famille Stalins, de Flandre, depuis le XII^e siècle, et du Briquet héraldique, dit briquet de Bourgogne ou fusil de la Toison d'Or*, suivi en 1945 de *l'Histoire généalogique et alliances des Stalins, de Flandre, depuis le XVI^e siècle et quelques considérations sur le briquet de Bourgogne ou fusil de la Toison d'Or*.

Le 9 février 1949 il proposa la création de l'*Académie Internationale d'Héraldique* dont il fut élu Président fondateur.

En 1952 il fit paraître, sous le patronage de cette Académie, le *Vocabulaire Atlas Héraldique en six langues*, avec la collaboration de MM. René le Juge de Segrais, D^r Alfred Neubecker, Prof. Martin de Riquer, Prof. C. Giacomo Bascapé, Prof. Mario Gorino Causa.

Il était membre de notre Société, de la Société Française d'Héraldique et de Sigillographie, de la Société héraldique Luxembourgeoise. A. E. P.

Gesellschaftschronik — Chronique de la Société

Assemblée générale annuelle

Notre assemblée s'est tenue cette année par un temps merveilleux, bien qu'un peu frais, au Château de Chillon le 13 septembre, et le lendemain à Saint-Maurice et Monthey. Comme d'habitude elle a commencé par une séance du Comité suivie de la visite du château.

La séance administrative fut ouverte à 5 heures par M. Decollogny, trésorier et le plus ancien membre du Comité, qui prononça l'hommage à la mémoire de notre regretté président Jaques Lamunière. Après que l'assemblée se fut levée pour honorer sa mémoire, elle a procédé à l'élection du président. C'est M. le D^r von Fels qui fut élu et qui prit alors la présidence de l'assemblée. Après une brève allocution et des remerciements, le président lut le rapport présidentiel qui avait encore été rédigé par notre ancien président peu avant son décès (voir p. 124).

L'assemblée entendit ensuite les rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes et donna décharge au trésorier en le remerciant de tout le soin qu'il apporte à la tenue de nos comptes et de toute la peine qu'il prend depuis nombre d'années.

Passant à la suite de l'ordre du jour, l'assemblée élut M. Jos. Dietrich, bibliothécaire de notre société, comme membre du Comité. Il est nécessaire que le bibliothécaire, dont l'activité est si importante pour notre société et qui se dévoue depuis plus de 30 ans avec un parfait désintéressement à l'entretien de nos collections (livres et revues, clichés, ex-libris), soit à même de participer aux délibérations et aux décisions du Comité.

Pour remplacer M. Lamunière à la tête de la commission de rédaction, l'assemblée a choisi son nouveau président, M. le D^r von Fels, maintenant ainsi une vieille tradition.

Les rédacteurs exposèrent ensuite leur activité depuis bientôt 3 ans et leurs intentions. Ils ont proposé que, si nous recevons la subvention de la Confédération que nous avons été obligés de demander pour pouvoir continuer la publication de notre revue, nous adoptions une forme plus moderne pour nos Archives Héraldiques Suisses. La présentation actuelle, qui date de longtemps, ne répond plus à l'esprit de notre époque malgré l'effort fait pour une constante amélioration. Il faut faire du neuf et on pourrait par exemple adopter la solution suivante : faire paraître 4 ou 5 fois par an des cahiers de 12 à 16 pages contenant des miscellanées, des bibliographies à jour, des nouvelles de ce qui se passe en Suisse et dans le monde au point de vue qui nous intéresse. Les articles de fond et les mémoires seraient groupés en un volume paraissant une fois par an avec de belles planches et illustrations. On éviterait ainsi les articles

qui se prolongent sur plusieurs numéros, lassant les lecteurs, et on tiendrait ceux-ci au courant de l'actualité. Après une intervention de notre président d'honneur, M. le prof. Dr Paul Ganz, qui insiste sur la nécessité de faire du neuf si nous voulons maintenir notre société et y intéresser des forces jeunes, l'assemblée décide d'adopter, à titre d'essai, le projet de la rédaction dès l'année prochaine. Cahiers et annuaire conserveront titre et format actuels, le papier et la qualité des textes resteront les mêmes.

Pour terminer cette partie administrative l'assemblée décide que sa prochaine réunion aura lieu à Lucerne les 5 et 6 septembre 1953.

La partie scientifique est ouverte par une causerie où M. Adolphe Decollogny décrit les *Pierres armoriées de la région*, en nous en montrant de nombreuses projections (voir résumé p. 127). M. le Dr von Fels nous lit ensuite une communication de M. O. von Aigner : *Die Weltkugel in Walliser Wappen* (voir p. 97), puis M. le Dr Michel Jéquier nous parle des *Armes de Corsier et de la famille de Montet*, communication qui sera publiée prochainement.

La communication de M. Albert Bodmer, *Praktische Heraldik*, a été suivie avec la plus grande attention, car elle soulève une question très importante et très actuelle. Malheureusement, l'heure déjà tardive a empêché l'assemblée de se lancer dans une discussion qui, écourtée faute de temps, n'aurait pas permis d'arriver à d'utiles conclusions. Il a donc été décidé que le Comité nommerait une commission chargée de faire à la prochaine assemblée un rapport sur la question, et de consacrer une partie du temps de cette assemblée à la discussion de ce problème.

Pour nous remettre des fatigues d'une séance si chargée, un excellent dîner nous attendait dans la grande salle du château : éclairage aux chandelles, feu dans la grande cheminée, fleurs sur les tables, menu décoré par notre grand artiste M. Paul Boesch. Plaisir pour les yeux, plaisir pour le palais, mais plaisir aussi pour l'esprit. Le président salua nos hôtes étrangers : comte Wilczek, membre d'honneur, baron d'Yvoire, continuateur de l'œuvre du comte de Foras, les représentants des autorités : M. Auguste Guignard, représentant M. Pierre Oguey, chef du Département de l'Instruction Publique et des Cultes du Canton de Vaud ; M. Charles Châtelanat, conseiller municipal, représentant la Ville de Montreux.

Ajoutons qu'à la fin du repas, un plat de faïence, peint par M^{lle} E. de Fels, aux armes des membres du Comité (fig. 271), fut remis à notre président d'honneur, M. le prof. Dr Paul Ganz, pour ses 80 ans qu'il porte avec un parfait entrain.

Le lendemain, toujours favorisés par un délicieux temps déjà automnal, nous pûmes admirer l'abbaye de Saint-Maurice et son trésor, visite dont l'intérêt fut considérable grâce à l'érudition et à l'amabilité de M. le chanoine Dupont-Lachenal. Signalons à ceux qui s'intéressent aux origines de l'héraldique la très belle chasse de saint Maurice, sur laquelle figurent 2 écus de type normand, celui du saint qui porte une bordure et une croix dont le centre est chargé d'un umbo, et celui de l'archange saint Michel, qui est renforcé d'une bordure, de 4 fasces et d'un umbo.

Mais les héraldistes sont aussi gastronomes et n'eurent pas à se plaindre du déjeuner servi à l'hôtel du Cerf à Monthey. Nous eûmes le plaisir d'y saluer M. André Descartes, conseiller municipal, représentant la Ville de Monthey, et de le remercier du vin d'honneur offert par celle-ci.

La gastronomie ne nous fit d'ailleurs pas oublier la science qui nous est chère et c'est avec le plus grand intérêt que nous entendîmes la causerie de M. le Dr Alfred Comtesse sur *Quelques ex-libris valaisans* qu'il a pu retrouver par de patientes recherches. (Voir résumé p. 128).



Fig. 271. Plat remis à M. le Prof. Dr. Paul Ganz.

Ansprache des Präsidenten.

Meine Damen und Herren !

Sie hatten die Freundlichkeit, den Sprechenden soeben zu Ihrem Präsidenten zu wählen. Ich danke Ihnen für das Vertrauen, das Sie mir durch diese Wahl entgegenbringen, ein Vertrauen, von dem ich nicht weiss, ob es seine Berechtigung hat. — Als Herr Lamunière krank lag, hatte ich versprochen, nach Kräften das Meine beizutragen, damit der Lauf unserer Gesellschaft nicht Schaden leide und die Geschäfte erledigt würden.

Wenn ich nun heute die Bürde des Präsidiums übernehme, kann ich nicht anders als Ihnen wiederum dasselbe Versprechen ablegen, mich zu bemühen, die Tradition unserer edeln Gesellschaft hochzuhalten.

Vor 60 Jahren wurden die Grundsätze festgelegt, die heute noch für uns gelten sollen, nämlich *einmal* die Verbindung zwischen heraldisch-historisch arbeitenden Personen herzustellen und ihre Forschungsarbeiten zu erleichtern, *dann* das Studium der Heraldik zu fördern durch Publikationen, Sammlungen, Wettbewerbe und Ausstellungen und *zum letzten*: zur Erhaltung heraldischer Altertümer und Sammlungen der Schweiz beizutragen.

Es ist gewiss nicht leicht, als praktizierender Arzt die Zeit aufzubringen, aber wo ein Wille, ist ein Weg, und am Willen fehlt es nicht.

Zum Glück sind im Vorstand Männer beisammen, die alle gewillt sind, jeder das Seine zu leisten und wenn ich weiter auf deren tatkräftige Unterstützung rechnen darf, ist mir nicht bange. Vor allem möchte ich Herrn Decollogny herzlich danken für die viele organisatorische Kleinarbeit, die er neben seiner Arbeit als pflichtbewusster Trésorier leistet. Herr Decollogny hat nicht nur während Jahren der Sorge um unsere Gesellschaft seine Freizeit geopfert, sondern während der Krankheit von Herrn Lamunière alle laufenden Geschäfte erledigt. Er zeichnet für das Gelingen der heutigen Tagung und wir sind ihm zu grossem Dank verpflichtet.

Dann schätzen wir uns glücklich, neben den beiden bewährten Redaktoren, Herrn Prof. Bruckner und Herrn Léon Jéquier, den schreibgewandten Forscher Pater Rudolf Henggeler und Herrn Dr. Jéquier in der Redaktionskommission zu wissen.

Das vorletzte und letzte Archiv haben Ihnen gezeigt, dass hervorragende Arbeit geleistet wird; und Herr Jéquier wird Ihnen in Kürze über die Tätigkeit der Redaktion berichten.

Ich möchte aber jetzt schon den beiden Herren Jéquier und Prof. Bruckner für die prächtige Arbeit meinen persönlichen Dank wie den des Vorstandes und der Gesellschaft aussprechen. Mögen sie uns noch lange mit so interessanten und schönen Archiven erfreuen, wie das bisher der Fall war.

Wenn ich heute einen Blick in die Zukunft werfen darf, so möchte ich, was Planung anbetrifft, an erster Stelle das *Archiv* setzen. Schon lange möchten wir wieder 4 Faszikel pro Jahr erscheinen lassen, aber es handelt sich hier um eine Geldfrage. Vorläufig bleibt uns nichts anderes übrig, als Sie alle zu bitten, historisch-genealogisch und heraldisch interessierte Bekannte als Mitglieder zu werben.

Bis heute ist es uns wohl gegangen; Herr Lamunière deckte jährlich die Defizite aus seiner Privatschatulle; wo aber ist der Gönner der Zukunft, der diese Geste tun kann und tun will?

Was das Programm des Archives anbetrifft, werden Sie Herrn Jéquier darüber referieren hören. Wir schätzen uns glücklich, wenn unsere Redaktoren weiterhin ihre Kraft dem Archiv schenken und wie bisher die schweizerische Heraldik pflegen, Bauern, Bürger, Patrizier und Adel, daneben sowohl der historischen wie der modernen Heraldik die Spalten öffnen und auch weiter die internationale Rundschau neben der Bibliographie bringen.

Neben dem Archiv erachte ich die gegenseitige Unterstützung in Forschungen durch persönlichen und brieflichen Kontakt der Mitglieder für sehr wichtig. Dieser Kontakt wird wohl am besten an unseren Jahresversammlungen geschlossen, die neben Demonstrationen und Vorträgen auch der Geselligkeit dienen sollen.

Als letzten Punkt möchte ich noch die persönliche und offizielle Beratung des Publikums und auch der Behörden in heraldischen Dingen zu unserm Aufgabenkreis zählen.

Es liegt bereits in der Tradition unserer Gesellschaft und wenn es uns gelingt, durch die hohe Qualität unserer Publikation und den Zusammenschluss wissenschaftlich und künstlerisch qualifizierter Persönlichkeiten unser Ansehen zu festigen, werden wir auch nicht nur dem Publikum etwas zu sagen haben, sondern auch gerne offiziell in heraldischen Fragen konsultiert werden.

Da wir das Vergnügen haben werden, einige Vorträge zu hören, möchte ich mich kurz fassen.

Gestatten Sie, dass ich Ihnen den *Jahresbericht des Präsidenten* vorlese, den Herr Lamunière noch verfasst hat:

Mesdames et Messieurs,

Depuis notre assemblée générale, nous avons eu le chagrin d'enregistrer le décès des membres suivants:

MM. *Jaques Lamunière*, notre cher président, dont le souvenir a été honoré par son ami M. Decollogny, ensuite le Dr *Frédéric Rilliet*, de Genève, qui venait régulièrement à nos assemblées. Puis M. *Henri de Riaz*, de Chésereux, M. *Edgar Künzli-v. Moos*, de Zurich, MM. *Pierre de Meuron*, conseiller aux Etats, de Neuchâtel, le *comte Auguste v. Reischach*, de Schwäbisch Gmünd, et M. *Ernest Comte*, professeur à l'institut de médecine dentaire de Landecy à Genève.

Nous avons aussi été affligés du décès de M. *Arthur Piaget*, ancien archiviste de Neuchâtel, qui avait occasionnellement collaboré aux *Archives* et contribué à préparer notre assemblée générale dans sa ville.

Mais c'est surtout le décès de notre cher président Jaques Lamunière auquel nous devons ce rapport présidentiel entièrement rédigé de sa main, qui nous a frappés. Nous ne l'oublions jamais.

L'assemblée est invitée à se lever pour honorer leur mémoire et donner un premier témoignage du souvenir que nous garderons d'eux.

A ces 7 décès s'ajoutent 10 démissions, en contrepartie desquelles nous avons enregistré 5 admissions. Nous avons donc aujourd'hui :

333	membres	suisses	(343),
28	»	étrangers	(29),
5	»	d'honneur	suisses (5),
2	»	»	étrangers (2),
19	correspondants		(19),
34	échanges	étrangers	(33),
8	»	suisses	(8),
38	abonnés	suisses	(42),
17	»	étrangers	(16).

Ce qui fait 483 destinataires des *Archives Héraldiques*, soit 13 de moins que l'année précédente.

Une assemblée à Neuchâtel, puis une à Bâle, celle-ci tenue, nous pouvons le dire ... dans le Chablais vaudois et valaisan ... nous sommes, semble-t-il, voués aux cantons frontières et il nous faudra envisager de tenir à nouveau nos assises dans le cœur du pays.

La présente assemblée et celles qui l'ont immédiatement précédée posent devant nos yeux la question qui s'est maintes fois offerte à l'esprit humain : « Une frontière naturelle est-elle constituée par la crête des montagnes ou par un cours d'eau ? » Question à laquelle les hommes politiques ont répondu différemment, selon leurs objectifs et leurs ambitions. On peut dire que les hommes logiques ont été pour la crête des montagnes, lieu généralement inculte et peu habité et d'où l'on voit venir l'ennemi. Mais les géographes et ceux d'esprit théorique surviennent pour dire : « Faisons coïncider la frontière avec le fleuve ; je mettrai ce qui est sur l'une de ses rives, d'une couleur, et sur l'autre de ses rives, de l'autre couleur ».

C'est l'une et c'est l'autre de ces solutions qui sont alternativement survenues dans le pays que nous parcourons : les Bernois, en 1536, ont été d'avis que les deux rives du lac formaient un tout jusqu'aux sommets du Chablais, des montagnes environnant Genève et du Jura. Les diplomates qui conclurent le traité de Lausanne ne laissèrent aux Bernois que la rive nord du lac et restituèrent au duc la rive sud. Ces vingt-huit ans, cependant, avaient suffi pour créer une entité politique et religieuse cohérente, sociale même, et on est surpris, en parcourant l'Armorial de Savoie, dû maintenant à notre correspondant fréquent, le baron d'Yvoire, combien de mariages berno-savoyards furent conclus en ce quart de siècle. Ces événements se traduisirent par des déplacements d'armoiries qui suivirent le sort des familles, c'est évident, mais n'eurent pas d'influence sur l'héraldique traditionnelle autochtone. On est frappé en effet combien les signes familiaux qui ont généralement pour base une croix ou un quatre et dont l'origine doit être cherchée dans les marques à feu, sont des emblèmes purement alémaniques.

Nous avons continué à suivre avec un sympathique intérêt les efforts soutenus de la *Gilde der Zürcher Heraldiker* qui a eu, le printemps dernier, plus d'une réunion par mois, chacune d'elles consacrée à un sujet déterminé, choisi parmi les ressources héraldiques intéressantes qu'offre ce canton.

Nous avons été invités à une action juridique, entreprise par la *Semaine Suisse* contre le propriétaire d'un établissement de nettoyage, en Hollande, qui avait adopté comme marque la croix suisse, blanche sur fond rouge. Le tribunal de première instance, à La Haye, et le tribunal de recours ont prononcé des amendes, considérant que cet usage commercial était de nature à blesser le sentiment national des Suisses.

Un autre événement qui touche à notre partie a été la décision prise, en septembre dernier, par le Conseil d'Etat du canton de Berne de reconnaître et d'officialiser le *drapeau du Jura bernois*, qui devra être obligatoirement hissé sur les préfectures jurassiennes, les jours de fête, à côté de l'emblème bernois. Ce qui nous fait plaisir, c'est que ces nouvelles armoiries (parti d'argent et de gueules, le premier chargé d'une crose épiscopale de gueules, le second chargé de trois fascés d'argent), qui ont leur signification historique et qui ne laissent rien désirer au point de vue esthétique et héraldique, sont dues à l'invention et au bon goût de notre collègue Paul Boesch.

Voilà plusieurs années que je relève la manière, de plus en plus fréquente, avec laquelle nous sommes consultés de l'étranger, ce qui montre le rôle scientifique que joue notre Société, non seulement dans les bornes du pays, mais, nous pouvons le dire, sur le plan mondial. Nous avons été interpellés, par exemple, par les Malan qui jouent un rôle politique déterminant au Transvaal, et qui, à l'occasion d'une fête de famille, voulaient illustrer une publication des armes des Malan suisses, qui ont la même origine qu'eux. Les travaux antérieurs de nos collègues genevois nous ont permis de les renseigner. Nous avons été moins heureux à l'égard d'un Américain du Wisconsin, qui voulait déterminer la personnalité de ses seize arrière-arrière-grands-parents, parmi lesquels se trouvait un Suisse ; mais tout ce qu'il a pu nous en dire était que celui-ci s'appelait Schmidt et devait être originaire des bords du Rhin ! Notre bonne volonté n'a pas suffi !

Demain, après halte à Villeneuve et à Aigle, nous serons donc reçus à l'Abbaye de Saint-Maurice, où nous serons accueillis par notre collègue du comité Dupont-Lachenal. Qu'on me permette à ce sujet de terminer par une brève anecdote. Visitant il y a un certain nombre

d'années le trésor de l'Abbaye, je dis au chanoine Bourban qui me le montrait : « Vos trésors ont lieu de m'intéresser à double titre : d'abord comme amateur des choses du passé, puis, à cause de saint Sigismond et que, comme lui, je suis Genevois ». A quoi mon aimable guide me répondit gracieusement : « J'ai souvent conduit ici des Genevois, mais c'est la première fois que j'en entends un se vanter de cette combourgeoisie ». Je passe l'indication à nos collègues du bout du lac. Ils pourront prétendre à un accueil particulier à l'Abbaye, mais seraient bien avisés de ne pas se prévaloir de cette lointaine parenté avec le fils de Gondebaud pour exiger, de nos hérauts d'armes, une augmentation d'armoiries !

Bericht über die « Monumenta Heraldica Helvetiae ».

Im verflossenen Jahr (September 1951 - August 1952) konnten 133 neue Wappenkarten in die Sammlung eingereiht werden (54 im Vorjahr). Sie wurden geliefert von den Herren M. Liebich, Einsiedeln (119 Stück), A. Alber, Balterswil/TG (12 Stück), H. Traub-Lang, Kreuzlingen (2), denen für ihre Beiträge bestens gedankt sei. Die Zahl der neuen Wappenkarten ist somit seit dem gedruckten Namensverzeichnis (1944) auf 1135 gestiegen. Die Zahl der Anfragen betr. die « Monumenta Heraldica » betrug 1951 17, es wurden 32 Wappenskizzen verlangt. Ausserdem wurde die Sammlung wiederum von mehreren Personen auf der Stadtbibliothek Winterthur für Wappennachforschungen konsultiert.

Winterthur, den 3. September 1952.

Herbert Hablützel.

Décisions du Comité.

Au cours de ses séances des 5 juillet et 13 septembre 1952, le Comité a pris entre autres les décisions suivantes :

Il a nommé Monsieur Léon Jéquier à la charge de vice-président, en remplacement de Monsieur le Dr von Fels appelé à la présidence.

Il a créé une commission formée de Messieurs Pierre Grellet, Prof. Dr Albert Bruckner et Léon Jéquier, pour étudier les moyens de recruter de nouveaux membres en intéressant de plus larges cercles à notre activité.

Il a décidé que dorénavant les publications dont on désire un compte rendu ainsi que les revues que nous recevons en échange devront être envoyées à notre bibliothèque et non aux rédacteurs, ceci pour faciliter les contrôles.

Vorstandsbeschlüsse.

Im Verlaufe seiner Sitzungen vom 5. Juli und 13. September 1952 beschloss der Vorstand u.a. das Folgende :

Er ernannte Herrn Léon Jéquier zum Vizepräsidenten, an Stelle von Herrn Dr. von Fels, der zum Präsidium berufen wurde.

Er rief eine aus den Herren Pierre Grellet, Prof. Dr. A. Bruckner und Léon Jéquier bestehende Kommission ins Leben, die die Mittel und Wege zur Gewinnung neuer Mitglieder studieren soll, und wie weitere Kreise für unsere Tätigkeit interessiert werden können.

Er beschloss, dass fortan die Veröffentlichungen, von denen eine Besprechung gewünscht wird, sowie die Tauschzeitschriften direkt an die Gesellschaftsbibliothek und nicht mehr an die einzelnen Redaktoren gesandt werden sollen, insbesondere um die Kontrolle zu erleichtern.

Neue Mitglieder — Nouveaux membres.

Freiherr Rudolf von Enzberg, Mühlheim a. d. Donau.

Jacques-Marie Athénor, Ing., Chambéry.

Marcel Orbec, 119, rue de la Pompe, Paris.

André-E. Pirlot, 22, square Alboni, Paris.

PIERRES ARMORIÉES DE LA RÉGION DE CHILLON

par A. DECOLLOGNY.

(Résumé de la communication faite le 13 septembre 1952 à Chillon.)

Si l'on ne trouve en l'antique demeure de Chillon aucune pierre armoriée, la région voisine, le Chablais vaudois, en conserve suffisamment pour évoquer l'époque de nos anciens maîtres, Princes de Savoie, puis LL.EE. de Berne. La Maison de Savoie, qui a laissé tant de souvenirs en terre romande, est peu représentée en cette partie du pays.

Une clef de voûte à l'église de *Villeneuve* est décorée de la célèbre croix traversante. Sur l'un des contreforts de l'ancien hospice, fondé en 1236, en cette petite ville, par Aymon, seigneur

du Chablais, ce dernier a fait graver un bel écu à la croix. Sur un autre contrefort du même édifice, deux écussons, surmontés d'un chapeau de protonotaire avec cordons et houppes, portent les armes de Charles de Seyssel, protonotaire apostolique, puis évêque de Genève, chambellan et conseiller du duc de Savoie. Le 10 avril 1481, le pape Sixte IV lui assigna une pension sur l'hôpital de la Villeneuve de Chillon. Son écu, gironné d'or et d'azur, est chargé en outre du tau des Antonins qu'il portait comme précepteur de cet ordre. Dans la Grand'Rue, on voit à l'intérieur de la cour du N° 57 deux écus aux armes de la famille Colombier, de Villeneuve, avec la bande chargée de trois colombes. L'un de ces écus porte la date de 1673 et les initiales N.D.C. Un troisième écu, de cette famille, au N° 27, est augmenté d'un chef chargé d'une aigle. Des clefs de voûte de l'église de Villeneuve sont encore ornées de l'écartelé Gingins-Joinville et de la croix tréflée de l'Abbaye de Saint-Maurice. Le café du Raisin, démoli en 1910, conservait une pierre de 1550, aux armes de l'importante famille Bouvier. Cette pierre a rejoint la demeure des descendants de ses premiers propriétaires, le château d'Yvoire.

Aigle conserve de nombreux souvenirs héraldiques, particulièrement ceux d'anciens gouverneurs de LL.EE. : Dachselhofer, Zehender, au château ; Schoni, à l'intérieur de l'église ; Bonstetten sur un portail de celle-ci ; Wurstemberger, Lombach, Manuel, Fischer, Jenner, Sturler, Horn, Watteville, sur des dalles funéraires encastrées dans le mur extérieur du chœur et dans la sacristie. Le portail de l'ancien cloître est orné des trois ruches d'abeilles de Charles-David de Büren, qui le restaura en 1793. A l'intérieur de la cour, une pierre encastrée dans un mur de date postérieure montre deux écus accolés : celui de dextre porte les deux clous



Fig. 272. Armes de Jean Fournier de Marcessy.

posés en sautoir de Jean-Rodolphe Nägeli, gouverneur d'Aigle, frère du conquérant du Pays de Vaud. Il avait épousé, le 4 avril 1552, Marguerite, fille de Wolfgang May, dont les armes sont figurées à senestre. A l'église, la clef de voûte du chœur est ornée d'un écu des environs de 1500, timbré d'un chapeau de protonotaire, et portant d'azur au lévrier saillant d'argent, colleté de gueules (fig. 272). Ce sont les

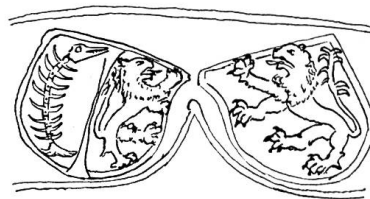


Fig. 273. Ecus sur un linteau à Aigle.

armes de la famille Fournier, originaire de Cluses, qui avait pris le nom de son château de Marcessy. Jean, prieur de Peillonex en Savoie, de l'ordre de saint Benoît, fut sans doute prieur d'Aigle. Cette famille a donné en 1434 un abbé à Saint-Maurice et en 1366 un évêque de Genève, également chanoine de Lausanne. La porte de la maison de M. le notaire Dubuis est surmontée des armes de la famille Bertholet, avec la date de 1692. Le linteau d'une porte de ce bâtiment, s'ouvrant sur la rue de la Chapelle, est orné de l'écu de l'ancienne famille de Loès, dont les armes sont doublement parlantes. Une autre famille d'Aigle, les Dufour, a gravé son écu sur la porte d'un immeuble de la rue du Château, comme la famille Clavel l'a fait au N° 61 de la rue Farel. Le portail d'une propriété à la rue du Midi porte un écu chargé d'un écharnoir, ou racloir de tanneur, et qui n'a pu être identifié. Peut-être faut-il l'attribuer à une famille Gerber, de Berne, qui a possédé des immeubles en cette ville. On trouve encore au N° 5 de la même rue un groupe de deux écus accolés sur le linteau de la porte : celui de dextre est parti au 1 de Praroman, au 2, au lion contourné, par courtoisie ; celui de senestre porte un lion (fig. 273). L'identification n'a pu encore en être faite.

Ollon est riche aussi en pierres sculptées. Les armes de la famille de Chastonnay se trouvent en maints endroits tant dans le village qu'à l'intérieur de l'église. Celles des Rovéréa décorent le château de La Roche, et celles de la famille Pousaz la maison Pichard.

QUELQUES EX-LIBRIS VALAISANS

par A. COMESSE.

(Résumé de la causerie faite à Monthey le 14 septembre 1952.)

L'auteur, après quelques mots d'introduction où il rappelle l'importance de l'ex-libris pour l'étude de l'héraldique, et où il signale les joies de la chasse à ces petits documents, décrit et montre quelques-unes des très belles pièces qu'il a pu trouver : alors que l'ouvrage de Gerster décrit sept ex-libris valaisans, dont deux ne le sont pas, l'auteur en a retrouvé près de 200.

La plus belle pièce (pl. XXI) est une enluminure sur parchemin, aux armes de Jean-Antoine de Madiis, fils du notaire Pierre-Paul, de Sion, qui postula en 1497 le prieuré de Vétroz et obtint en 1500 une dispense pour se livrer à des études universitaires de théologie et de droit canon. Des traces de collage prouvent que cette belle pièce a bien servi d'ex-libris. Les armes qu'elle portent sont indubitablement celles de la famille de Madiis, établie en Valais dès 1401. L'armo-

rial de d'Angreville donne un écu tout différent mais fort suspect. Celui de l'enluminure est : *tiercé en fasce, au 1 d'or à l'aigle de sable, au 2 d'or au lion passant de gueules accosté de 2 anneaux du même, au 3 d'or à 3 pals de gueules*. L'armorial Campani (cf. *Arm. Val.*), vers 1500, donne aux Mazzi, ou de Mazzis, un écu presque semblable où le lion, sans les anneaux, tient une masse d'azur, et où la pointe est palée de 6 pièces d'azur et d'argent. Il s'agit de la famille de Machis, originaire de Monte-Introzso sur le lac de Côme, dont le nom fut constamment déformé. Une branche installée au Tessin avant 1429 y existe encore sous le nom de Maggi et porte : *de gueules au lion d'or tenant un rameau d'olivier de sinople, au chef d'or chargé d'une aigle couronnée de sable*. Une autre branche, établie à Berne, transforma son nom en May et parvint dès la fin du XV^e siècle au patriciat. Elle porte : *palé d'azur et d'or, au chef d'or chargé de 2 lions affrontés d'azur*. Ce mode de brisure par suppression d'une partie de l'écu est très curieuse. Cette enluminure est de même époque que les plus anciens ex-libris suisses connus, ceux des frères Grimaitre, de la Neuveville, dessinés entre 1465 et 1504.

Autre heureuse trouvaille : un ex-dono des Jésuites de Brigue offert en 1672 à l'évêque Adrien V de Riedmatten. Il faut y remarquer surtout la mitre qui représente l'évêque sacré par ses deux précédesseurs, Adrien III et Adrien IV, tous deux aussi membres de la famille de Riedmatten. Cette pièce montre la brisure adoptée par la branche de Saint-Michel qui a remplacé le trèfle de sinople par un trèfle d'or.

En 1646, Jacques de Riedmatten, neveu de l'évêque Adrien III, ayant acheté la seigneurie de Saint-Gingolph, créa la branche de ce nom. Son fils, Jacques-Maurice, utilisa pour sa bibliothèque une marque gravée, intéressante parce qu'elle donne les armoiries de cette branche, écartelé Riedmatten et Saint-Gingolph.

On retrouve même forme d'écu et de lambrequins dans quatre autres pièces aux armes des familles De Kalbermatten, Kuntschen, Waldin et Wolff. Il doit s'agir d'un cas analogue à celui d'une série d'ex-libris de patriciens lucernois qui sont tous au même type. Une gravure, au château de Tarasp, qui donne les armes des membres des conseils de la ville de Lucerne, porte les mêmes armoiries. Il est donc probable que, une fois la planche tirée, on a découpé le cuivre pour permettre aux conseillers de se faire faire des ex-libris.

Dans cette série, l'ex-libris de Kalbermatten porte les armes primitives de cette famille, *un tau de sable, accompagné de 3 étoiles malordonnées*, sans autres indications d'émaux. Un demi-siècle plus tard, la branche de Sion fut anoblie par Louis XIV (1712) avec concession de nouvelles armoiries qui figurent entre autres sur l'ex-libris du bourgmestre Jacques-Arnold.

L'auteur présente encore une série d'autres ex-libris, dont plusieurs de la famille du Fay de Lavallaz, intéressants par les erreurs héraldiques des graveurs, et celui de Jean-François Marcley, de Champéry, hôte de l'Ecu du Valais à Saint-Maurice, qui, au lieu d'utiliser les armes de sa famille, eut recours à l'officine Bonacina, à Milan, en 1722, et en reçut des armes tout à fait fantaisistes ¹⁾.

¹⁾ Nous ne reproduisons pas ici les divers ex-libris cités qui ont déjà été publiés dans les *Annales Valaisannes*.